Image not found or type unknown

Renseignements naturalisation

Par **Cequiserasera**, le **27/09/2022** à **14:08**

Oui maître Youris ,ça fait 12 ans que je suis en France,je suis allé sur le lien que vous m'aviez envoyé,mais il ya un endroit je dois renseigner que j'ai des enfants mineurs,vu que elle de l'autre côté elle ne veut rien me remettre concernant les papiers de l'enfant,je peux prendre l'acte de naissance de l'enfant car il porte mon nom de famille mais les autres papiers elle n'est pas prête à me les remettre

Cordialement

Par **youris**, le **27/09/2022** à **15:50**

je ne suis pas un professionnel du droit donc pas Maître,

vous pouvez vous renseigner à l'état civil de votre commune de naissance ainsi qu'à l'école si vos enfants sont scolarisés.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés